

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-86 du 27 septembre 2016

**OBJET - POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
(PETR) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Rapporteur : M. le Président

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :

- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)
- M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER
- Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)
- Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
- Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
- M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ
- M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-21 et L.5711-1 ;

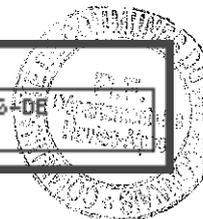
Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2015 portant transformation l'association du Pays du Grand Briançonnais en PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras à compter du 1er janvier 2016, et notamment son article 2 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2015 portant désignation des représentants de l'établissement au sein du PETR ;

Vu les avis du bureau du 29 août et le 12 septembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

AR PREFECTURE
005-240500439-20161004-2016_086-DE
Regu le 04/10/2016



Considérant que la tenue d'élections municipales à Saint Chaffrey et le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune le 10 juillet 2016 a conduit à la reconstitution du conseil communautaire ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de procéder au remplacement des membres ayant perdu leurs mandats de conseillers communautaires ;

Considérant que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes nominations ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- **Désigne** M. Sébastien FINE en qualité de représentant titulaire ; M. Thierry BOUCHIÉ et Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC en qualité de représentants suppléants de l'établissement au sein du PETR ;
- **Précise** qu'en conséquence, la commission est désormais composée comme indiqué dans le tableau ci-dessous ;

P.E.T.R.	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
DUFOUR Maurice	DEARDEN Francine
FARDELLA Alain, Pdt	BOUCHIE Thierry
LEROY Pierre	BERTHET-BOUTARIC Typhaine
FINE Sébastien	PEYTHIEU Eric
VALDENNAIRE Catherine	SEVREZ Jean-Pierre

- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA



Date affichage : 04 OCT. 2016